



Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques (site internet, application mobile citoyenne, Facebook, Twitter, liste de distribution hebdomadaire par mail, panneaux lumineux).

Déclarations taxes d'urbanisme

À partir du 1er septembre 2022, la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions n'a plus à être renseignée lors du dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

En revanche, une déclaration devra être obligatoirement effectuée par le demandeur de l'autorisation d'urbanisme auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer Mes Biens immobiliers ».

Sécheresse 2021

Si vous constatez sur votre habitation des fissures murales extérieures ou intérieures, des sols fissurés ou autres, et dont vous pensez que la cause est due à la sécheresse, vous pouvez déposer au service urbanisme de la mairie un courrier explicatif, accompagné éventuellement de photos, afin que nous puissions intervenir auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne pour faire classer la commune en état de catastrophe naturelle sécheresse.

Vous pouvez également déposer votre dossier à l'adresse mail suivante : service.urbanisme@mairie-roquettes.fr
L'année de prise en compte sera l'année 2021.

L'application mobile évoluée !

L'application mobile Roquettes évoluée et vous permet désormais de ne plus rater aucune nouvelle en étant directement notifié sur votre mobile ou tablette. Il est à présent encore plus pratique et facile de se tenir informé !

Pour ce faire, deux étapes simples :

- Assurez-vous de disposer de la dernière version de l'application mobile si votre appareil ne l'a pas déjà mise à jour automatiquement
- Activez les notifications "Actualités en temps réel" (accessible par le choix "paramétrer mes alertes" du menu de l'application).

Collecte des encombrants à domicile : tout n'est pas un « encombrant » !

Les encombrants sont des déchets qui par nature ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères ou à la collecte sélective. Ne sont pas acceptés à la **collecte des encombrants à domicile** les déchets qui rentrent dans un coffre de voiture.

Attention, les déchets suivants sont quoi qu'il en soit interdits et doivent être directement amenés à la déchèterie: les éléments de plus de 2m ou plus de 50 Kg, le petit électro-ménager, les déchets verts, les gravats ou déchets de même nature (béton, faïence, WC ou lavabo, tuiles), les déchets issus de l'automobile (pneus, huile, éléments de carrosserie), les déchets toxiques (peintures, phytosanitaires, produits chimiques).

Un doute, une question : contactez le Muretain Agglo au 05 34 46 30 50.

Un architecte à Roquettes !

Jeudi 13 octobre au soir s'est tenue l'inauguration du cabinet d'architecture Passerelle sur Roquettes.

Maxime LOSTE, enfant de la commune, s'est installé au 1 rue Colette Besson dans le nouveau centre commercial des Pyrénées sur le haut du village.

Fort de plus de 15 ans en tant qu'architecte dans différentes agences avec des projets d'envergure, il a souhaité sauter le pas et s'installer sur notre territoire auquel il est très attaché.

Architecte d'intérieur, architecte, urbaniste, maître d'œuvre, il offre un éventail très large de services tant pour les particuliers que les professionnels.

Pour toutes prises de contact ou renseignements, n'hésitez pas à appeler le 07.69.39.46.96 ou par mail à maxime.loste@passerelle-architecte.com. Site internet : www.passerelle-architecte.com.

Permanences

Elu de permanence (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

Service urbanisme : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h-12h et 14h-18h, vendredis de 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

CCAS : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h-12h et 14h-18h, jeudis 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.

Fermeture services municipaux

Les services municipaux seront fermés le lundi 31 octobre 2022. Réouverture le mercredi 2 novembre 2022 aux horaires habituels.

La mairie sera fermée le samedi 12 novembre 2022. Réouverture le lundi 14 novembre 2022 aux horaires habituels.

[On sort ce soir] "Paroles de Clitoris"

« Et si les clitoris pouvaient parler, que nous diraient-ils ? »

Ce One-Woman-Show teinté d'humour vous emmènera au fil des anecdotes, à ces moments de solitude, d'incompréhension, de joie, d'extases, de rires, de recherches intenses autour de l'incroyable clitoris.

Le vendredi 2 décembre à l'Espace Jean Ferrat - 5€. Réservation sur le site internet ou en contactant l'accueil de la mairie.

Exposition des sections artistiques du Foyer Rural

Exposition annuelle des œuvres réalisées par les sections encadrement/cartonnage, patchwork et peinture sur soie et sur verre. Clôture par le tirage de la tombola avec lots réalisés par les adhérentes.

Salles Carné et Lautrec au Centre Socio Culturel (Château) les 26 et 27 novembre.

Atelier furoshiki par KSK

Le 19 novembre à 17h à la médiathèque, venez découvrir le furoshiki, une technique de pliage japonaise permettant de créer des emballages tissu, avec l'association portésienne KSK. Grâce au furoshiki, utilisez moins de papier et prenez soin de la planète ! Animation gratuite. Sur inscription – contacter la médiathèque (05.61.72.28.79).

[ARCEP] Cours d'anglais

L'ARCEP organise des cours d'anglais. Ils ont lieu le vendredi de 14h à 15h30 salle RAM espace Jean Ferrat au prix de 85€ par trimestre et sont assurés par une formatrice qualifiée.

L'inscription au cours ne pourra être effective qu'après adhésion à l'ARCEP au prix de 15€ pour l'année.

Renseignements 06 74 25 48 08.

[FOYER RURAL] Nouveau: Fighting Ball

La section Postural Ball du Foyer Rural élargit son offre avec le Fighting Ball pour se dépenser et se défouler dans la bonne humeur.

Travailler son cardio, se tonifier, récupérer ou garder la forme : le Fighting Ball est l'activité qui répond à ces attentes, en duo avec un gros ballon, mêlant des exercices de boxing et de renforcement musculaire pour finir la semaine en beauté.

L'activité se passe tous les samedis matin à 10h15 à la salle de danse du Complexe Dominique Prévost de Roquettes. Renseignements et inscriptions pour séance d'essai : 06.17.15.03.92 / jeandavidcoaching@gmail.com.

Agenda des évènements

Jusqu'au 01/12 : exposition « Laïcité et République » prêtée par la MD31 - Médiathèque

Samedi 19/11, 10h30 : Lire et Faire Lire - Médiathèque

Samedi 19/11, 17h00 : Atelier furoshiki par KSK - Médiathèque

Vendredi 25/11, 20h30 : Café littéraire - Médiathèque

Samedi et dimanche 26 et 27/11 : Exposition des sections artistiques du Foyer Rural – Château

Vendredi 2/12, 20h30 : [On sort ce soir] "Paroles de Clitoris" – Espace Jean Ferrat

Samedi 3/12 : Journée internationale des personnes handicapées (kit citoyen prêtée par la MD 31)- Médiathèque

Vendredi 09/12, 21h : concert de l'École de Musique – Espace Jean Ferrat

Collecte des déchets

Déchets verts : mercredis 16, 30 novembre.

Encombrants : jeudi 3 novembre.